REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Arrêté
portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des professeurs de lycée professionnel agricole du ministère chargé de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 90-90 du 24 janvier 1990 relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel agricole ;

Vu l'arrêté du 10 juin 1991 modifié instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard des professeurs de lycée professionnel agricole ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 10 décembre 2018 pour le renouvellement de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des assistants ingénieurs du ministère chargé de l'agriculture ;

Arrête

Article 1

La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des professeurs de lycée professionnel agricoles est fixée ainsi qu'il suit :

A. Représentants de l'administration

Représentants titulaires

- Monsieur Xavier MAIRE, chef du service des ressources humaines (SRH), président ;
- Madame Nadine RICHARD-PEJUS, adjointe au chef du service des ressources humaines (SRH) ;
- Monsieur Laurent BELLEGUIC, sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération (SRH) ;
- Monsieur Guillaume DUCHESNE, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération (SRH) ;
- Madame Virginie CHENAL, adjointe au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération (SRH) ;
- Monsieur Etienne DELMOTTE, chef du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH) ;
- Madame Isabelle SARTHOU, cheffe du bureau des dotations et des compétences (DGER).

Représentants suppléants

- Monsieur Romain DROUET, adjoint à la cheffe du bureau de la gestion des dotations et des compétences (DGER) ;
- Madame Susie DE LABORDE-NOGUEZ, adjointe au chef du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH) ;
- Madame Julie BOURRIOT, adjointe au chef du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH) ;
- Monsieur Pierre-Henri PAULET, adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C (SRH) ;
- Monsieur Aziz MOUBILE, adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels contractuels (SRH) ;
- Monsieur Christophe MALGLAIVE, chargé de missions transversales du bureau de gestion des personnels de catégorie A et sous statuts d'emploi (SRH) ;
- Madame Elodie FORET, chargée de mission du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH).

B. Représentants des organisations syndicales

Représentants titulaires

Monsieur Joël SYLVESTRE	PLPA classe exceptionnelle	FSU-CGT
Monsieur Eric FACCIOLI	PLPA hors classe	FSU-CGT
Monsieur Didier FLEURY	PLPA hors classe	UNSA
Monsieur Etienne LEMAIRE	PLPA hors classe	FO
Madame Angélique BOURDALLE	PLPA classe normale	FSU-CGT
Monsieur Stéphane BARNINI	PLPA classe normale	FSU-CGT
Monsieur Vincent FOUQUE	PLPA classe normale	FSU-CGT

Représentants suppléants

Madame France DARRAS	PLPA classe exceptionnelle	FSU-CGT
Madame Isabelle LEBRETON	PLPA hors classe	FSU-CGT
Madame Elisabeth DONNAY	PLPA hors classe	UNSA
Madame Rachel SEKULA	PLPA hors classe	FO
Monsieur Jean-Gabriel RAPIN	PLPA classe normale	FSU-CGT
Monsieur Jonathan LAPORTE	PLPA classe normale	FSU-CGT
Madame Sarah HADER	PLPA classe normale	FSU-CGT

Article 2

L'arrêté du 16 juin 2022 portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des professeurs de lycée professionnel agricole du ministère chargé de l'agriculture est abrogé.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 8 juillet 2022

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,
Pour le ministre et par délégation,

L'Adjointe au Sous-Directeur
de la gestion des carrières et de la rémunération

Virginie CHENAL